

PROPOSITION DE STAGE DE 3 MOIS POUR ETUDIANT EN LICENCE OU MASTER

Stage en matière de coordination et de pilotage de politiques publiques

Localisation administrative et géographique

Préfecture du Loiret / Secrétariat général / Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (SCPPAT) / 181, rue de Bourgogne à ORLEANS

Environnement professionnel

Le stage s'effectuera au sein du bureau d'appui aux politiques territoriales (BAPT) au sein du service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (SCPPAT) de la Préfecture du Loiret, rattaché au secrétaire général et au secrétaire général adjoint, Ce bureau est chargé de la mise en œuvre et du suivi d'un certain nombre de politiques publiques, en matière d'économie, d'emploi, d'aménagement du territoire et de politique de la ville en lien avec les directions départementales interministérielles et les unités départementales, et en interface avec le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales).

Domaine d'activité du stage : la politique de la ville

Le département du Loiret recense 19 quartiers prioritaires (50 000 habitants) au sein desquels les problématiques liées à la pauvreté, au décrochage scolaire, au chômage et aux difficultés d'accès aux services et aux soins sont concentrées et sont plus élevées qu'ailleurs.

Ce constat appelle une vigilance renforcée de l'ensemble des partenaires (Etat, collectivités territoriales, bailleurs sociaux) qui se traduit à travers la politique de la ville.

Deux missions principales seront confiées au stagiaire

Participer à la stratégie de déploiement du plan Quartiers d'été 2021

Depuis mars 2020, les périodes de confinement puis de déconfinement progressif ont bouleversé le quotidien des populations habitant les 19 quartiers prioritaires et limité leur accès aux activités éducatives, sportives et culturelles. Pour répondre à ces difficultés, des mesures spécifiques ont été déployées au bénéfice de ces populations dans le cadre du plan Quartiers d'été 2020. Ce plan Quartiers d'été est prorogé en 2021. Il s'agit donc d'anticiper la préparation de la programmation des actions envisagées cet été.

Les missions confiées au stagiaire consisteront donc à appuyer l'équipe en charge de la politique de la ville pour impulser la dynamique de travail avec les partenaires de terrain (acteurs institutionnels et associations de quartiers) et suivre les actions engagées en ce sens.

Participer à la définition d'une nouvelle feuille de route pour la politique de la ville, applicable dès 2022

Chaque année, des acteurs de proximité œuvrant dans les quartiers prioritaires (le plus souvent des associations) sont financés dès lors que leurs actions respectent le cadre d'intervention fixé par l'État et ses partenaires (collectivités territoriales, bailleurs sociaux). Un appel à projets est élaboré en ce sens et liste les enjeux et les objectifs prioritaires.

Ce cadre d'intervention mériterait d'être davantage territorialisé pour faire ressortir les spécificités et enjeux propres à chaque quartier prioritaire.

Les missions confiées au stagiaire consisteront donc à appuyer l'équipe en charge de la politique de la ville pour affiner l'utilisation des indicateurs et des ressources déjà disponibles pour élaborer des diagnostics simples et concis à l'échelle des quartiers prioritaires. Ces diagnostics locaux serviront à déterminer des objectifs et axes prioritaires d'intervention à développer à l'échelle de ces quartiers et qui seront retranscrits dans l'appel à projets 2022.

Profil recherché

- Étudiant en licence ou master disposant d'une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et administratif de l'Etat et des collectivités territoriales
- Sens de l'analyse et de la synthèse, aisance rédactionnelle
- Capacité à collecter des données et à concevoir des tableaux de bord
- Sens relationnel et appétence pour le travail en équipe et en réseau

Pour candidater :

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : plan10000@loiret.gouv.fr